MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ DES PAYS-D'EN-HAUT

RÈGLEMENT N^{O} 393-2019

AVIS PUBLIC

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ par la soussignée :

QUE le règlement n° 393-2019 Calendrier des séances ordinaires du Conseil de la MRC des Pays-d'en-Haut pour l'année 2020 et date de la vente des immeubles pour non-paiement des taxes a été adopté de la façon suivante :

Avis de motion :	27 novembre 2019
Dépôt du règlement :	27 novembre 2019
Adoption :	10 décembre 2019
Entrée en vigueur :	11 décembre 2019

Ledit règlement est présentement au bureau de la MRC des Pays-d'en-Haut (1014, Valiquette à Sainte-Adèle) ainsi que sur son site internet à l'adresse suivante : http://lespaysdenhaut.com/la-mrc/reglements/

Le présent règlement entrera en vigueur conformément à la Loi.

Fait à Sainte-Adèle, le 11 décembre 2019.

Jackline Williams
Directrice générale et secrétaire-trésorière

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, Marie-France Nadeau soussigné(e), de la Municipalité de Wentworth-Nord certifie sous mon serment d'office avoir publié l'avis public ci-haut, en affichant copie(s), tel que désigné par le conseil, le 11 décembre 2019, entre 9 h et 17 h.

En foi de quoi, je donne ce certificat ce 11 décembre 2019